

SULFACAL HH FEED

Matières premières

Sulfacal HH Feed est du sulfate de calcium hémihydraté ($\text{CaSO}_4 \cdot 1/2\text{H}_2\text{O}$). De couleur blanche et produite par un processus de déshydratation partielle de gypse haute pureté, ce produit figure au catalogue des matières premières pour l'Alimentation (Règlement (UE) no 86/2013 de la Commission).

Ce produit est conçu pour être utilisé dans l'industrie alimentaire animale comme source de calcium.



INFORMATIONS TECHNIQUES



Nom chimique	Sulfate de calcium hémihydraté
Composition chimique	$\text{CaSO}_4 \cdot 1/2\text{H}_2\text{O}$
Pureté minimale du gypse (%)	93
Analyse granulométrique (refus (%) et taille de maille)	0.2 at 300 μm 5 at +150 μm 25 at +75 μm
Couleur	Blanc
Taux d'humidité en (%)	0.5
Poids spécifique	2.55
Densité (non tassée) (kg/m^3)	900
Densité (compactée) (kg/m^3)	1300

*Les caractéristiques techniques ne sont données qu'à titre d'information. Pour plus de détails, veuillez contacter directement Saint-Gobain Formula.

DÉCLARATION DE DIVULGATION



Activité microbiologique : L'aliment Sulfacal HH Feed est une poudre sèche et un minéral inorganique. Aucun test n'est effectué.

RISQUES PHYSIQUES



+ Points critiques de contrôle HACCP - Sacs en papier de 25 kg
+ Non métallique : tamis de 250 μm après broyage.

AVANTAGES DU PRODUIT

- ✓ Hémihydrate naturel de haute pureté
- ✓ Figura en el catálogo de materias primas para piensos (Reglamento de la Comisión (UE) n.º 86/2013)
- ✓ Teneur en calcium = 26%
- ✓ Certifié Halal et Casher

INFORMATIONS CLÉS



Les informations produit suivantes sont des chiffres caractéristiques du Sulfacal HH Feed produit au Royaume-Uni : Teneur en calcium = 26%. Ce produit étant fabriqué à partir d'un minéral naturel, il peut subir à des variations de couleur et d'impuretés.

CERTIFICATION



Sulfacal HH Feed conforme aux spécifications du sulfate de calcium dihydraté, conformément à la directive 2002/32/CE relative aux substances indésirables dans les aliments pour animaux, telle que modifiée par le règlement (UE) n° 68/2013 de la Commission.

+ Arsenic : 2 ppm max + Plomb : 10 ppm max + Somme des dioxines et des PCB de type dioxine : 1,0 ppt max
 + Cadmium : 2 ppm max + Mercure : 0,1 ppm max + PCB non de type dioxine : 10 ppb max
 + Fluor : 150 ppm max + Dioxines : 0,75 ppt max

L'aliment Sulfacal DH est fabriqué dans une usine agréée comme exploitant du secteur de l'alimentation animale et selon un procédé où la sécurité sanitaire des aliments est gérée par l'application des principes HACCP, conformément au règlement (CE) n° 183/2005. L'aliment Sulfacal DH est étiqueté conformément au règlement (CE) n° 767/2009.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT



Les fiches de données de sécurité des plâtres et gypses de Saint Gobain - Formula sont disponibles pour tous les produits et peuvent être obtenues directement sur notre site Web dans les sections [produit](#) et [documentation](#). Gobain Formula décline toute responsabilité en cas de blessure corporelle ou de perte de biens ou de dommages causés à ces biens en cas de mauvaise utilisation du produit.

PACKAGING ET DATE LIMITE D'UTILISATION



Packaging	Emballage disponible	Date limite d'utilisation (mois)
Sac	25 kg	12
Sac en vrac	1 T	Les propriétés techniques sont notées à la réception des marchandises

*Lorsque le produit est stocké dans un local sec, à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine, sa date limite d'utilisation est à compter à partir de la date de fabrication imprimée sur chaque sac. Cette date limite d'utilisation dépend du type de conditionnement. La mention DLU (Date Limite d'Utilisation), suivie de la date correspondante, sera indiquée sur chaque sac pour les produits ayant une date de péremption définie applicable.

STOCKAGE



Les produits à base de plâtre sont déconseillés pour toute utilisation extérieure et dans tous les cas s'ils sont exposés aux intempéries ou à une humidité excessive.

L'absorption d'humidité peut altérer les propriétés physiques des plâtres, y compris la diminution de leur caractéristiques mécaniques après la prise ainsi que l'allongement du temps de prise.

Les sacs ouverts ou partiellement utilisés doivent être soigneusement pliés et fermés afin de protéger le produit entre chaque utilisation. Chaque sac est daté et une gestion des stocks doit être effectuée afin que le produit le plus ancien soit utilisé en premier.

AVERTISSEMENT



Ce produit a été conçu pour l'utilisation prévue décrite dans cette fiche technique. Toutes les informations contenues ici annulent et remplacent tout document précédent et sont fournies à titre indicatif uniquement, basées sur les connaissances et l'expérience de Saint-Gobain Formula à la date de publication de cette fiche technique. Saint-Gobain Formula se réserve le droit de modifier ou de réviser cette fiche technique. Pour vous assurer d'être à jour avec les dernières modifications, consultez fréquemment notre site web. Il est conseillé de contacter Saint-Gobain Formula en cas de doute sur le contenu de ces informations. Sauf indication contraire, les méthodes d'essai de Saint-Gobain Formula s'appliquent. Pour obtenir une copie de la méthode d'essai, veuillez contacter directement Saint-Gobain Formula.

Saint-Gobain Formula ne sera pas responsable des dommages ou pertes de toute nature résultant d'une mauvaise utilisation du produit. Cette fiche technique ne doit pas être considérée comme un substitut à un conseil professionnel avant l'utilisation ou l'installation du produit. Il incombe à l'utilisateur d'utiliser ou d'installer les produits en stricte conformité avec les normes, standards et usages professionnels en vigueur à la date d'utilisation ou d'installation.

Pour toute information, visitez notre site web
www.saintgobainformula.com

